



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail :ctfccameroun@yahoo.com

Site web :www.foretcommunale-cameroun.org

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS COMMUNAUX DES REGIONS DE L'EXTREME-NORD ET DU NORD POUR L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHE DOMESTIQUE EN BOIS ENERGIE D'ORIGINE LEGALE

TRAVAUX EN GROUPE (COMMUNE)

TERMES DE REFERENCES

- 1) Sur la base des présentations en plénière et des activités déjà proposées, dégager les possibilités d'amélioration des conditions cadres liés à l'approvisionnement du marché domestique en bois énergie et charbon d'origines légales et la gouvernance forestière.
- 2) Le rôle des différents acteurs dans l'amélioration et l'opérationnalisation des marchés urbains et ruraux.

1- Question

- A- Renforcer la collaboration entre les différents acteurs (mettre en place un groupe de travail, une plateforme de concertation multiacteur) avec un plan annuel de travail;
- B- Clarifier le statut des formations forestières;
- C- Inscription dans le budget communal des taxes liées à la commercialisation du bois-énergie;
- D- Plaidoyer pour la création et l'opérationnalisation concertées du marché de bois-énergie dans les communes;
- E- Réhabiliter et aménager les voies d'accès au bassin d'approvisionnement;
- F- Mettre en place une base de données sur le BE;

G-

Question 2

N°	Acteurs	Rôles
1	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Budgétiser les activités liées à l'aménagement des marchés ruraux et urbains au sein de la commune afin d'assurer l'approvisionnement constant et continu de ces derniers. - Organiser les réunions de sensibilisation; - Identification des populations hôtes; - Mettre en place un comité de gestion; - Mettre en place un comité de surveillance (qui ne va pas se substituer à l'autorité du MINFOF);
2	MINFOF/ MINEPDED	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les mairies dans le cadre de la réactualisation du plan d'aménagement; - Appuyer les communes sur l'appropriation des textes juridiques en vigueur; - Renforcer les capacités des personnels communaux.
3	Chefferies traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Informer la commune et les SDE sur les cas de violation des espaces forestiers (alerte précoce).
4	Partenaires/ bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique, financier et matériel
5	Populations	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et dénoncer les mauvaises pratiques